

Commune de Flagy
Plan Local d'Urbanisme

Plan de
zonage n°2 Village 1/1500

Arrêté par délibération du Conseil Municipal en date du 07 juin 2018
Approuvé par délibération du Conseil Municipal en date du 02 décembre 2019



Conseil - Développement - Habitat - Urbanisme
11 rue Fargues 10200 TROYES
Tél : 03 25 73 39 10 - Fax : 03 25 73 37 53
cdhu.10@wanadoo.fr

Liste des emplacements réservés

Emplacement réservé n°	Pour	Au profit de	Pour une surface de (m²)
1	Elargissement de la rue du Chaudet	La commune	62

- Légende**
- Limites communales
 - Limites des zones du PLU
 - Emplacement réservé
 - Secteur soumis à OAP
 - Bâtiments pouvant faire l'objet d'un changement de destination
 - Chemins protégés
 - Cours d'eau
 - Bâti protégé
 - Murs protégés
 - Mares à protéger
 - Jardins protégés
 - Milieux ouverts à protéger voire restaurer
 - Espace Boisé Classé linéaire
 - Espace Boisé Classé ponctuel
 - Espace Boisé Classé surfacique
 - Lisières des boisements de plus de 100 hectares (SDRIF)
 - Zones humides protégées

